

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 Octobre 2024

Le jeudi 24 octobre 2024, à Toulon, les membres de l'association CLAIR MATIN se sont réunis au 221 Rue Bonfante à 20h00, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la Présidente Martine Fourcade datée du 26 septembre 2024

Membres présents ou représentés **44 sur 52 inscrits.**

La séance est ouverte à 20h00

Président de la Séance Martine Fourcade

Secrétaire Claudie Jover

L'objet de cette convocation portait sur le changement **d'adresse et de siège social** de notre association Clair Matin au 221 Rue Bonfante 83200 Toulon

Conformément aux statuts et après explication de la Présidente, **le changement d'adresse et de siège social est accepté à l'unanimité.**

La séance est close à 20h05 par la Présidente

Martine FOURCADE

Présidente de l'association Clair Matin

